



Par Antoine Mussard,
Fondateur
de l'agence web VRDCI
Twitter : @antoinemussard

Comment des revenus grâce à ses sites web

Obtenir des revenus supplémentaires sur internet. La réflexion viendra tôt ou tard lorsqu'on dispose d'un ou plusieurs sites web. La monétisation d'un site web peut apporter un complément de revenu ou un revenu plus que conséquent. Certains blogueurs dépassent allègrement les cent mille euros HT par mois.

La monétisation est basée sur l'affichage de publicité tierce plus ou moins contrôlée. La plus répandue est proposée par Google : Display qui regroupe un réseau de plus de mille annonceurs et intègre leur propre réseau, Google AdSense. Google reverse une partie des revenus publicitaires. Le taux varie tous les ans et est généralement aux alentours de 70 % pour l'éditeur. Ce pourcentage tend à devenir universel : Apple prend par exemple 30 % de commission sur les ventes des applications sur l'App Store.

Son utilisation est relativement simple et éprouvée. Après une inscription sur le site web de Google, vous précisez quelles sont les URL des sites web que vous souhaitez utiliser, vous rentrez votre RIB et Google vous enverra un code de vérification (motif du virement) avec un virement de quelques centimes d'euros. Il faudra dès lors choisir les formats des publicités à afficher. Les publicités pourront s'afficher sous forme de texte ou d'image avec des tailles et des rendus graphiques que vous déterminerez à l'avance.

Voici la taille des blocs recommandés par Google (sur les 22 proposés) :

- Rectangle moyen : 300*250 pixels
- Grand rectangle : 336*280 pixels
- Leaderboard : 728*90 pixels
- Skyscraper large : 160*600 pixels
- Rectangle moyen : 300*250 pixels

Ces formats d'annonce ont été testés par Google sur des centaines de milliers de sites web, on peut donc leur faire confiance sur leurs CTR (*Click Through Rate*, taux de clic) élevés. Vous pouvez de plus tester vous-mêmes tous les blocs en optant pour un affichage dynamique des publicités, et Google optimisera l'affichage et la disposition des annonces qui transformeront le plus cette technologie. DFP (*DoubleClick for Publishers*) est diablement efficace si vous avez un grand nombre de visiteurs quotidiens. Ces publicités pourront être affichées sur des sites web, des sites mobiles et des applications mobiles, des jeux ou des vidéos.

Des fonctionnalités avancées sont apparues récemment (en version de test bêta). Il est maintenant enfin possible d'afficher les publicités de manière asynchrone, ce qui signifie que si le réseau Google d'affichage des publicités bloque / plante / ralentit (ce qui est déjà arrivé), cela ne ralentira pas votre site web. Des publicités peuvent de plus être affichées sur des sites web « responsifs » (ndlr : s'adaptant facilement à toute taille d'écran).

Google permet de plus de filtrer les annonceurs et le type de leurs annonces. Cela vous permettra ainsi par exemple d'écarter les concurrents et d'interdire certaines publicités sensibles (contenu adulte, médecine, jeux d'argent...). Google Display diffuse les annonces de son réseau AdSense mais diffuse de plus des centaines d'autres réseaux (environ 1 100 en septembre 2013), qui sont aussi désactivables de manière individuelle.

obtenir supplémentaires

Une fois que tout est en place, reste à savoir combien vos sites web vont avoir de revenus mensuels et surtout comment les améliorer. Outre le DFP présenté précédemment pour les sites ayant un grand nombre de visiteurs quotidiens, les revenus seront la conséquence de trois facteurs :

• Niche de la thématique abordée par le site web

Le CPC (coût par clic) de la publicité dépendra de la concurrence sur cette thématique : plus il y aura d'annonceurs, plus le CPC sera élevé, comme pour le réseau AdWords de Google. L'interface AdWords permet d'ailleurs aux éditeurs de positionner les CPC maximum pour Display (intégrant AdSense).

Pour vous faire une idée des CPC des mots clés, vous pouvez utiliser l'outil de planification des mots clés de Google AdWords. Il vous faudra cependant un compte AdWords pour y accéder. Vous obtiendrez alors les enchères AdWords qui donneront une idée du CPC AdSense toujours beaucoup plus faible. Il faut diviser le CPC par cinq à dix, ce qui reste cependant parfois énorme. Il faut garder à l'esprit qu'ils peuvent varier car ils dépendent des enchères des annonceurs.

Quatre exemples de CPC AdWords (septembre 2013) :

- formation intra entreprise : 3,3 € par clic
- rachat crédit : 12,51 € par clic
- crédit : 8,6 € par clic
- assurance auto : 13,05 € par clic

• Trafic conséquent sur votre site web

Les taux de CTR (*Clic Through Rate*, taux de clic) d'un bon site web sont autour de 5 à 10 %, ils sont relativement peu nombreux. Il convient donc d'avoir un nombre de visiteurs suffisants pour avoir des revenus conséquents. L'importance de la visibilité de vos sites web devient donc essentielle. Il faut alors s'assurer que votre référencement naturel est optimal.

• Ne pas tricher

Ne pas demander à des proches de cliquer sur les publicités, cela serait tout de suite détecté par Google et le compte fautif serait (à juste titre) banni du réseau Google. Inutile de plus de faire des petits sites sans contenu informatif réel appelés MFA (Made For AdSense) car ils risqueraient de faire bannir le compte lié ou de ne rien rapporter. Un CTR trop élevé alertera tout de suite Google.

Enfin, pour mesurer ses revenus quotidiens, vous pourrez vous connecter sur votre compte Google ou utiliser un outil de monitoring temps réel. Google a récemment publié le sien sur Android et iPhone (AdSense), mais vous pourrez aussi utiliser Multimon AdSense (www.multi-mon.fr) sur iOS ou sur Mac/PC (seul logiciel sur ordinateur à mesurer les revenus sur ordinateur).

VRDCI est une agence web globale créée fin 1999 proposant du référencement naturel avec paiement aux résultats en première page de Google.

Plus d'informations sur <http://www.referencement-vrdci.com/>
Tél. : 01 45 35 00 80